

Discours de Philippe METTENS,

Président du Comité de direction

Service public fédéral de la Politique scientifique BELSPO

Séance d'installation du Conseil fédéral de la Politique scientifique

30 juin 2014 - BELSPO Louise

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à BELSPO et de vous féliciter pour votre accession au Conseil fédéral de la Politique scientifique.

Ce Conseil est un acteur important dans le paysage de la politique scientifique dans notre pays.

Je pense même qu'il devrait jouer un rôle plus grand encore dans le futur.

En effet, dans un pays fédéral comme le nôtre, la coordination des efforts et les collaborations entre les acteurs de la recherche est essentielle. Nous avons fait réaliser en 2011, un peer review de l'organisation des politiques scientifiques belges par des experts de la Commission européenne. Ces experts ont confirmé de la manière la plus claire, que notre faiblesse majeure en Belgique était le morcellement de la politique de recherche.

Je le répète souvent, au cours de la législature qui s'est achevée avec les élections de mai dernier, nous avons 6 ministres compétents en matière de recherche scientifique en Belgique !

Alors que nous sommes à peine dans la moyenne pour le financement global de la recherche, selon les critères européens (3% du PIB, dont 1% pour les pouvoirs publics), ces moyens limités sont divisés à travers toutes ces politiques et donc, conduisent à une moins bonne utilisation des moyens en particulier publics.

Notre Conseil peut donc jouer un rôle de coordination et d'impulsion essentiel à une meilleure politique scientifique à l'échelle du pays. Nous avons ici des représentants des Régions et des Communautés, des recteurs, des représentants du fédéral, des représentants des Organisations syndicales et des entreprises. Des scientifiques aussi, c'est évident. Nous avons donc tout en main, avec la crédibilité et la représentativité nécessaire, pour œuvrer à ce meilleur pilotage des politiques scientifiques en Belgique et ce, dans le respect des compétences des entités fédérées et de leurs objectifs spécifiques en matière de recherche.

Et c'est très exactement dans ce contexte que nous avons élaboré notre mémorandum pour le Gouvernement à venir.

Celui-ci s'inspire, d'une part, des qualités intrinsèques de notre organisation (BELSPO) et, d'autre part, des missions qu'il faut absolument sauvegarder pour assurer la cohérence et la qualité des politiques scientifiques développées en Belgique.

La qualité d'abord.

Nous sommes le seul Département fédéral, le seul SPF, à disposer d'une validation externe de la qualité de notre fonctionnement. Nous sommes certifiés EMAS et ISO-9001. Nous avons été parmi les 3 finalistes de l'Institution publique de l'année et ce sur plus de 1000 structures publiques inscrites.

Nous sommes aussi le 4ième plus gros SPF avec près de 3000 collaborateurs et nous mobilisons un budget opérationnel d'un peu plus de 600 millions d'€. Il nous faut ajouter à cette contribution fédérale, les moyens affectés, au Universités, Centres de recherche, Fonds et Entreprises, plus d'1,25 milliards d'€ ce qui porte à près de 50%, la part publique des dépenses de recherche mises en œuvre par le niveau fédéral. En d'autres mots, 1 € sur 2 de dépenses publiques en matière de recherche est fédéral.

La Communauté flamande mobilise, elle, 35%, la Communauté française, 8 %, la Région Wallonne, 9% et Bruxelles, 1%.

Une autre caractéristique de BELSPO est de s'inscrire, très clairement, dans le cadre du principe de subsidiarité. En effet, tout ce que nous faisons, nous le faisons parce qu'il est davantage adapté que s'il l'était à un autre niveau.

Notre action est donc validée par une valeur ajoutée notamment liée aux effets de seuils et à la dimension internationale. C'est par exemple le cas de la politique spatiale, de l'aéronautique, des réseaux de recherche fondamentale (les PAI), des participations aux Grandes infrastructures internationales, aux Etablissements scientifiques fédéraux et, évidemment, au Programmes de recherche en appui des compétences fédérales ou qui s'envisage à un niveau situé au-delà des compétences de chaque Région ou Communauté.

Notons également le réseau BELNET qui désert en connections informatiques toutes les Universités, Hautes écoles, Centre de recherche... belges ou encore, le rôle de coordination, au niveau politique et administratif, entre toutes les entités du pays.

Pour être concret et proactif, quelles sont les revendications de BELSPO pour le prochain Gouvernement ?

Elles sont, toutes, inspirées par la même recherche de cohérence et la valeur ajoutée tirée du niveau où nous mettons en œuvre nos actions.

1. Le maintien des PAI au fédéral

Rappelons que les Pôles d'attraction interuniversitaires constituent le seul et dernier Programme de recherche fondamentale unissant tous les chercheurs de notre pays? Ils permettent de constituer

des centres d'excellence et d'offrir aux scientifiques, réunis, la capacité à intégrer les réseaux internationaux.

Aujourd'hui, 46 réseaux sont constitués et ils mobilisent près de 6000 personnes, scientifiques et techniciens. Ils développent aussi de très nombreux contacts, au terme des travaux scientifiques mis en œuvre, avec des entreprises.

En 2008 et en 2011 déjà, des tentatives ont été menées pour communautariser ces PAI. La Communauté scientifique s'était levée comme un seul homme ! Une pétition réunissant près de 12000 signataires issus du monde académique belge et étranger a été initiée. Le Gouvernement a, à l'époque, abandonné l'idée...

Or, dans le cadre de la Viième réforme de l'Etat, les négociateurs ont, à nouveau, admis l'idée de scinder les PAI, c'est à dire, concrètement, de les anéantir... Cette décision devrait être d'application en 2017. Cela nous laisse du temps. Le temps d'expliquer aux responsables politiques que cette décision serait une catastrophe pour la structuration de la recherche belge, qu'elle aurait un impact majeur sur son avenir et qu'elle signerait le point de départ d'un exode fatal des scientifiques de haut niveau de Belgique.

Notre volonté est donc de demander au Gouvernement future de revenir sur cette décision et de maintenir les PAI au niveau fédéral. Cette revendication est soutenue par la Fondation Franqui, les recteurs de la plupart des Universités et notamment du Cref, par l'Académie et même une résolution adoptée par le Sénat, quelques jours avant la dissolution des Chambre et à l'occasion de la visite dans l'hémicycle, de Francois Englert qui lui aussi, soutien cette proposition. Il sait, mieux que quiconque, à quel point par exemple, les PAI ont été essentiels dans la confirmation expérimentale au CERN de sa prédiction théorique et en particulier le PAI de Jean-Marie Frère, son successeur à l'ULB et qui dirige un réseau composé de chercheurs de l'ULB, de la VUB, de la KUL, de l'UCL, de l'UA, de l'UMons, de l'ULg, de l'UGhent et de partenaires à Amsterdam, à Paris, à Durham et Moscou ! C'est comme ça que s'organise la recherche aujourd'hui. Rompre avec cette organisation qui sert de modèle dans le monde, serait une catastrophe.

Il est de notre devoir de nous battre pour les maintenir. C'est ce que nous demandons au prochain Gouvernement.

2. L'accès aux Grandes infrastructures de recherche en Europe et dans le monde.

Si les Hommes se sont décidés à collaborer ensemble pour se donner les moyens de construire des instruments scientifiques impossibles à financer seuls, il est essentiel que la Belgique en donne l'accès à tous ses scientifiques. C'est une mission que nous entendons jouer encore à l'avenir afin de créer une véritable politique en la matière, complémentaire aux besoins des Régions et des Communautés et utile à la recherche de notre pays. C'est typiquement une mission qui doit demeurer fédérale.

3. Coordination des acteurs belges de la recherche

Nous l'avons dit, il est essentiel de piloter la "politique scientifique" à l'échelle d'un pays de la taille de la Belgique. Nous disposons d'organes de concertation, u niveau politique et administratif, il faut

les renforcer et les redynamiser dans un Etat fédéral, stable, adulte et serein. Nous entendons le faire.

Mais nous pensons aussi que le Conseil fédéral pourrait jouer, par la qualité de sa composition, un rôle accru en la matière. Nous poursuivrons les discussions en ce sens, au cours de nos travaux futurs.

4. Mesures fiscales

Nous l'avons déjà évoqué, la Belgique, grâce au fédéral, dispose d'un dispositif fiscal et parafiscal très intéressant pour stimuler la recherche. Nous sommes à la base de cette disposition et le Gouvernement nous a récemment chargé d'établir le contrôle de sa juste utilisation.

Ces mesures permettent d'injecter près d'un milliard 250 millions d'€ dans les Universités et Centre de recherche du Pays, mais aussi dans les entreprises qui investissent dans la recherche et l'innovation. Ces dispositions ont un impact majeur que l'on oublie souvent de rappeler dans les médias.

Notre intention est là, de clarifier la lisibilité de la réglementation pour en faciliter l'interprétation et d'éviter ce à quoi on assiste aujourd'hui dans le cadre des contrôles que nous avons entamé.

5. Réforme de l'organisation des Etablissements scientifiques fédéraux

Enfin, last but not least, notre intention est de poursuivre dans la voie de notre réorganisation interne. En effet, vous le savez, BELSPO se sont aussi 10 Etablissements scientifiques de haut niveau quant à leurs activités scientifiques mais aussi grâce au patrimoine qu'ils détiennent, conservent et étudient.

Ils pêchent néanmoins par un certain isolement les uns par rapport aux autres. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons les associer en créant des Pôles unissant des Etablissements caractérisés par une certaine communion thématique. Il s'agira des Pôles Art, Espace, Documentation et Nature et Société. Le Pôle Art est un merveilleux exemple de la logique que nous souhaitons promouvoir. Nous sommes en effet caractérisés par un patrimoine artistique exceptionnel mais peu connu ou valorisés. Très cloisonné. Le Musée Magritte est une illustration du succès de cette approche. L'idée est donc de recréer des ensembles patrimoniaux plus cohérents et attractifs afin d'attirer l'attention du grand public sur ces œuvres ? Avec les chefs d'œuvres dont nous disposons, nous pouvons aisément créer un véritable "Louvre" belge. Vous aurez également constatés que nous avons aussi beaucoup d'ambition à ce propos puisqu'avec le concours de la Région et de la Ville de Bruxelles, deux nouveaux bâtiments sont ou pourraient être mis à notre disposition, notamment pour le futur musée d'art moderne et contemporain. Il s'agit du bâtiment Citroën et des anciens magasins Vanderborgh.

Si nous voulions illustrer d'une autre manière encore cette dynamique de rapprochement et de développement de synergies, nous évoquerions le plateau d'Uccle où 3 Etablissements agissent sans pousser à fond leurs collaborations, même les plus concrètes. A l'inverse, unis par une stratégie commune, ils pourraient, non seulement, mieux mettre en œuvre les moyens financiers mis à leur disposition mais aussi constituer un centre de recherche, inspiré des Max Planck allemand réunissant près de 350 chercheurs et techniciens de la Science.

La fin de la législature ayant interrompu notre marche, notre intention est de la poursuivre de de concrétiser, progressivement, les différentes phases de son implémentation.

Voici donc dressé le tableau du projet et des ambitions de BELSPO.

Voici donc aussi une belle illustration des matières, diverses, enthousiasmantes et surtout essentielles que vous allez toucher par votre participation aux travaux de ce Conseil. Je vous rappelle que vous avez la possibilité de répondre à des avis sollicités par le Gouvernement mais aussi de traiter, de manière spontanée et autonome, à tous les sujets relatifs à la recherche qui vous paraissent utile au meilleur fonctionnement de la Politique de recherche en Belgique.

N'hésitez donc pas !

Bienvenue chez vous et excellent travail à votre Conseil.

Dr. Philippe Mettens

Président du Comité de direction